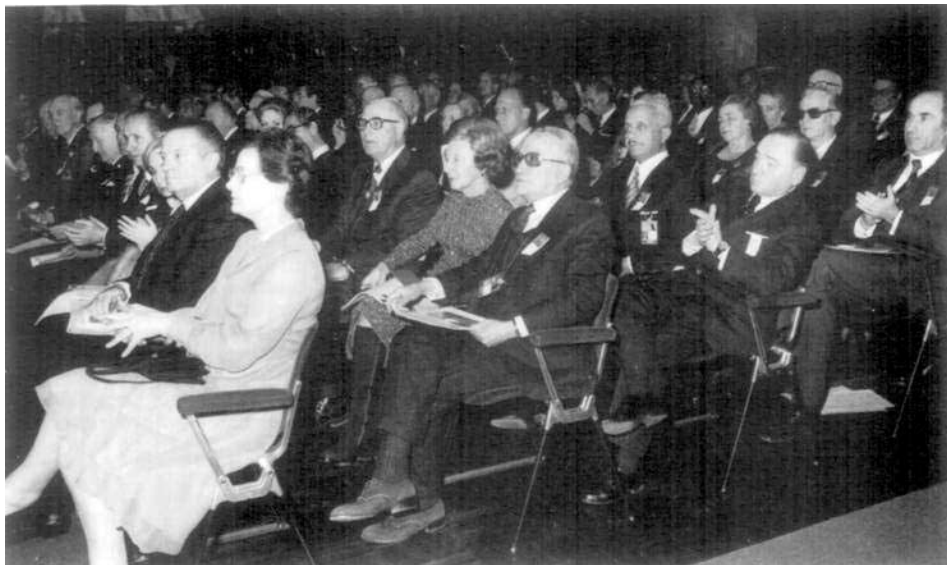


Innsbruck, le 1er février 1976

Ouverture solennelle de la 77e Session du Comité International Olympique



La cérémonie d'ouverture de la Session. Sur cette vue générale, nous reconnaissons: Premier rang: Lady Killanin, M. Willi Daume (Allemagne), M. et Mme Juan Antonio Samaranch (Espagne), le major Sylvio de Magalhaes Padilha (Brésil), le marquis d'Exeter (Grande-Bretagne), M. Erik von Frenckell (Finlande); second rang: le baron et la baronne de Guell (Espagne), M. Douglas R. Roby (Etats-Unis d'Amérique); troisième rang: M. Włodzimierz Reczek (Pologne), M. Mohammed Benjelloun (Maroc), M. Joao Havelange (Brésil); quatrième rang: M. Mohammed Mzali (Tunisie), le Dr et Mme Heinz Schöbel (RDA).

L'allocution de Lord Killanin, *président du Comité International Olympique*

Monsieur le Ministre, Monsieur le Maire, Monsieur le Président du Comité National Olympique autrichien, Excellences, Chers collègues et amis,

Nous voici réunis à Innsbruck, à la veille des XIIes Jeux d'hiver. C'est en l'espace de deux ans la deuxième fois que le Comité International Olympique tient une session en Autriche. J'ai la certitude que les sportifs du monde sont extrêmement reconnaissants à Innsbruck qui, avec son maire, le Dr Lügger, et le concours du Comité National Olympique autrichien, présidé par le Dr Kurt Heller, assurera le déroulement de ces Jeux d'hiver. Comme vous le savez, Innsbruck a repris le flambeau de l'organisation des Jeux après le désistement de Denver, à qui cette tâche avait tout d'abord été confiée. J'espère, en votre nom à tous, au nom du Comité International Olympique, des Fédérations Internationales, des Comités Nationaux Olympiques et du Comité d'organisation d'Innsbruck,

que ces Jeux se dérouleront de façon heureuse et sans incident fâcheux afin qu'ils contribuent au développement du Mouvement olympique et à la diffusion de ses idéaux.

Depuis mon accession à la présidence, j'ai toujours ouvert les sessions en insistant, dans mon allocution, sur le Mouvement olympique en général. Il me paraît cependant indiqué, en cette année olympique, de vous parler davantage des Jeux. Demain, à la session plénière du Comité International Olympique, le Comité d'organisation de Montréal présentera son rapport sur l'évolution des travaux, en vue des Jeux qui devront s'ouvrir le 17 juillet prochain.

Le désistement de Denver, les frais élevés supportés par Innsbruck en raison de l'organisation des Jeux dans un délai aussi bref et les problèmes auxquels s'est heurté le Comité d'organisation de Montréal, m'amènent à consacrer quelques commentaires à l'organisation et au coût des Jeux. Les questions d'argent et financières reviennent hélas sans cesse. La dernière chose au monde à laquelle tiennent le Comité International Olympique et les membres de la famille olympique, c'est bien le gaspillage et l'encouragement de la prodigalité en termes de coût des Jeux. Le phénomène mondial de l'inflation et les fluctuations de cours entraînent inévitablement une augmentation des dépenses, mais celles-ci doivent être restreintes dans toute la mesure du possible. Le nombre croissant des sports et des participants, le développement heureux de divers sports, grâce notamment au travail des nouveaux Comités Nationaux Olympiques, ainsi que la participation accrue des femmes, contribuent à ce phénomène. Ce sont là des facteurs de croissance souhaitables et positifs, mais qui ne doivent pas encourager les organisateurs à tomber dans le gaspillage à outrance.

Il est extrêmement difficile de comparer les frais occasionnés par les divers Jeux. Nous avons notamment l'augmentation des coûts de base, occasionnés par les installations nécessaires aux Jeux, que ce soit les stades, les installations techniques, ou les logements pour les athlètes, pour les représentants de la presse ou pour les visiteurs. Mais nous avons répété à maintes reprises que nous ne souhaitons point la construction d'installations qui, par la suite, ne profiteraient pas à la ville ou au pays.

Les coûts des Jeux se répartissent comme suit:

1. D'une part, les immobilisations: c'est-à-dire les investissements à long terme, dont bénéficient les villes ou les lieux qui accueillent les Jeux. En effet, la demande d'installations sportives et de logements est pour ainsi dire presque constante.
2. D'autre part, les frais d'exploitation et d'administration — en regard desquels il faut ne pas oublier les recettes invisibles résultant de la publicité et du tourisme, la vente des billets d'entrée, les droits de télévision et autres contributions, sans oublier les recettes brutes en devises apportées par les participants et les spectateurs.

On ne saurait trop inciter les Comités Nationaux Olympiques, qui pourraient songer à demander d'organiser les Jeux, à ne pas négliger l'importance d'une planification rigoureuse et d'une prévision budgétaire soignée, et ce, bien avant de présenter leur candidature au Comité International Olympique. La prochaine occasion se présentera en 1978, pour les Jeux de 1984.

Personne ne déplore plus que moi les gaspillages et, parfois, il me semble que les athlètes ne peuvent que faire preuve de cynisme lorsqu'ils constatent que, d'une part, nous nous efforçons de contrôler leurs dépenses normales pour l'entraînement et les compétitions, alors que, d'autre part, ils lisent dans la presse des articles où il est question de dépenses massives et où l'on accuse les villes organisatrices de gaspillages et de prodigalités.

Tous, hommes ou femmes, organisateurs ou concurrents qui participent à ce magnifique double festival sportif que sont les Jeux d'hiver et les Jeux Olympiques, se doivent d'assumer leurs responsabilités.

D'abord, le Comité International Olympique, dépositaire et catalyseur des Jeux Olympiques. Il a le devoir de veiller à la célébration des Jeux, à leur dignité et à leur bon déroulement, à leur rayonnement et à leur essor.

En fait, le Comité International Olympique ne va pas chercher les villes candidates, puisque ce sont par définition les villes candidates qui postulent l'honneur d'organiser les Jeux. Ainsi, les Comités Nationaux Olympiques qui souhaitent accueillir les Jeux doivent

remplir un questionnaire de candidature et y joindre notamment des photographies et des plans et maquettes, ainsi que des promesses officielles de soutien de la part des autorités municipales et gouvernementales. La garantie du chef de l'Etat est d'une importance capitale. Si un Comité d'organisation venait à faillir à son contrat, il nuirait certes au Mouvement olympique, mais c'est surtout à lui-même, à son propre pays et à l'image de marque de ses compatriotes qu'il porterait un lourd et durable préjudice.

La résonance des Jeux Olympiques et la célébrité dont ils jouissent dans le monde entier sont telles que tous les journaux consacrent leurs colonnes à des informations sur les Jeux d'hiver d'Innsbruck et les Jeux Olympiques de Montréal, en juillet prochain.

Les Fédérations Internationales assument d'impérieuses obligations techniques et de contrôle. Les Fédérations Internationales, dont les sports figurent au programme olympique, sont consultées pour chaque attribution des Jeux, afin de garantir que les villes candidates sont effectivement capables d'organiser leurs sports respectifs. Dans un pays, une telle organisation ne requiert pas seulement des hommes capables de construire des installations, mais nécessite également une infrastructure sportive adéquate, à même d'assurer l'administration des aspects techniques inhérents à chaque sport. Or, ceci est devenu encore plus difficile depuis les Jeux de Munich, pour lesquels le Comité International Olympique avait accepté que le maximum possible de vingt et un sports soit inscrit au programme, au lieu de limiter ceux-ci à un nombre ne dépassant que de peu le minimum fixé à quinze.

D'autres Fédérations Internationales, dont les sports répondent aux critères d'admission au programme des Jeux, frappent à notre Porte. Nous souhaiterions certes donner satisfaction à quelques-unes d'entre elles, mais il nous faut aborder la question de façon réaliste. C'est pourquoi la Commission pour le programme étudie la situation. L'image de marque d'un sport dans le monde dépend de son administration technique. La promotion de l'enseignement de ce sport en bénéficie et les athlètes y trouvent, eux aussi, leur compte. Les exigences de certaines fédérations, notamment en ce qui concerne les installations, peuvent être parfois exagérées. D'entente avec le Comité International Olympique, elles doivent par conséquent rechercher une formule qui soit susceptible de protéger également les intérêts des organisateurs.

Les Comités Nationaux Olympiques, constitués par les fédérations nationales affiliées aux Fédérations Internationales ont, sur recommandation des fédérations, le devoir sacré de sélectionner les athlètes admissibles aux Jeux Olympiques. Les Comités Nationaux Olympiques sont donc, en dernier ressort, les arbitres qui contresignent les formules d'admission de chaque concurrent. Pendant l'année olympique, ils sont ainsi tout-puissants dans les régions qui relèvent de leur compétence.

Ces trois organes, à savoir le Comité International Olympique, les Fédérations Internationales et les Comités Nationaux Olympiques, constituent donc, avec les Comités d'organisation, le centre administratif sur lequel repose toute la responsabilité des Jeux.

Par le passé, j'ai déjà eu l'occasion de parler des devoirs qui, dans l'intervalle qui sépare les Jeux, incombent tout particulièrement aux Comités Nationaux Olympiques.

Cependant, les athlètes doivent toujours avoir la priorité, surtout dans l'année olympique. Ils incarnent, en effet, l'idéal olympique et il est regrettable qu'un faux pas occasionnel de leur part soit monté en épingle. Ceci porte atteinte à leur sport, au Comité National Olympique et nuit à l'ensemble du mouvement. La responsabilité des participants est sans égale et l'atmosphère des cérémonies d'ouverture est d'une importance capitale.

En raison du manque de place (car personne n'est disposé à construire des places assises qui, après les Jeux, resteront vides pendant des années), seul un nombre limité de personnes peut assister aux Jeux. C'est pourquoi il appartient aux organes de l'information, c'est-à-dire aux journalistes de la presse écrite, aux photographes, à la radio et à la télévision de diffuser les Jeux Olympiques et le Mouvement olympique dans le monde entier. Mais, là encore, les exigences de la presse doivent rester dans les limites du raisonnable.

Enfin, voici les officiels et les juges. Ils travaillent pour les groupes mentionnés ci-dessus et, sans eux, les Jeux ne pourraient se dérouler puisqu'ils sont responsables de l'administration efficace ou des décisions prises dans le cadre des principes olympiques.

Dans ce monde de différences, nous nous efforçons, dans le Mouvement olympique, de trouver nos dénominateurs communs, de voir ce qui nous rapproche.

Nous ne souhaitons nullement nous mêler, de quelque manière que ce soit, du droit d'un pays ou d'un peuple de se gouverner lui-même et de se développer selon ses aspirations. Cela ne nous regarde pas et nous ne tenons pas à faire la leçon à qui que ce soit. Nous sommes fiers de pouvoir dire que nous réunissons des sportifs et des sportives de toutes les tendances politiques, de la gauche à la droite, venus de l'Ancien, du Nouveau et du Tiers Monde, tous représentés au sein de notre Commission exécutive et, de plus en plus, au sein du Comité International Olympique, des Fédérations Internationales et des Comités Nationaux Olympiques.

Le Mouvement olympique ne cesse de s'étendre de par le globe et nous espérons non seulement que bientôt, il n'y aura plus aucun absent dans nos rangs, mais que ceux-ci seront également unis.

Depuis l'avènement des Jeux de l'ère moderne en 1896, le Mouvement a eu ses détracteurs. Il a connu les deux guerres mondiales mais, en même temps, il a largement contribué au développement des sports et des activités sociales et culturelles dans le monde entier.

Mesdames et Messieurs,

Nous qui sommes aujourd'hui réunis ici représentons tous les milieux intéressés au Mouvement olympique: le Comité International Olympique, les Fédérations Internationales, les Comités Nationaux Olympiques, les Comités d'organisation, les concurrents, la presse écrite, parlée et télévisée, ainsi que les spectateurs, et nous acceptons tous, j'en suis convaincu, les responsabilités qui nous incombent.

Ce discours inaugure la 77e Session, au cours de laquelle beaucoup de travail nous attend, précède l'ouverture des XIIes Jeux d'hiver et annonce les Jeux de la XXIe Olympiade. J'espère qu'une ambiance agréable marquera nos débats sur les nombreux points inscrits à l'ordre du jour et je vous souhaite beaucoup de plaisir, lorsque vous assisterez aux Jeux Olympiques.

Je vous remercie et présente mes meilleurs souhaits aux compétiteurs, aux officiels et aux organisateurs.

L. K.



Lord Killanin, le Dr Fred Sinowatz et le Dr Kurt Heller.